

N° 68
Mariage
Ferdinand
Antoine-Antoine
A
Lucome
Berthe-Marie

Republique Française
L'an Mil huit cent quatre vingt onze et le Vingt Sixième à huit heures du Soir
Par devant nous Rogues Emile, premier adjoint faisant par délégation spéciale
les fonctions d'officier public de l'Etat Civil de la Commune de Montrejeau, Arrondissement
de Saint-Gaudens, Département de la Haute-Garonne.
Ont Comparu: Ferdinand Antoine Emile, né à Alby, le vingt deux de Mars
le Vingt cinq dernier Mil huit cent soixante trois, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il nous
a remis professeur de Marchand Chaudronnier, y domicilié, fils majeur de Ferdinand Pierre
propriétaire, décédé à Alby, le premier Juin Mil huit cent quatre vingt sept, et de Olivier Marie
Ménageur, décédé au dit lieu d'Alby, le huit Décembre Mil huit cent quatre vingt dix, lui et
l'autre demeurant à Alby quand vivait; procédant de sa libre Volonté

Et Lucome Berthe-Marie, née à Montignan, département des Hautes Pyrénées le
neuf février Mil huit cent soixante onze, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'elle nous a
remis professeur de Marchand, domiciliée à Montrejeau, département de la Haute-Garonne, fille
mineure de Lucome Jean, âgé de quarante sept ans, Grade postérieur, et de Rogues Pauline, âgée
de quarante cinq ans, Méridionale, demeurant à Montrejeau; procédant avec le consentement verbal
de ses père et mère ses parents.

Laquelle après avoir déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'y a eu de part et d'autre de
Mariage nous ont requis de procéder à la célébration de leur Mariage dont les publications
ont été faites dans les communes d'Alby et Montrejeau les Dimanches sept et quatorze
derniers courant à onze heures du matin sans qu'il soit intervenu aucune opposition.

Après avoir donné lecture de toutes les pièces de mariage ainsi que du Procès
Verbal de la célébration, l'acte de mariage nous leur avons demandé s'ils n'avaient de
peu ou prou d'opposition.

D'après leurs réponses négatives et affirmatives, nous avons prononcé au nom de la loi,
que les dits Ferdinand Antoine Emile et Lucome Berthe-Marie, sont unis par le mariage

Dont acte a été fait et passé et lu publiquement dans l'une des salles de la mairie
Commune de Montrejeau en présence des père et mère de l'époux et de Monsieur
Augustin, âgé de quarante sept ans, Peintre, de Broca Edmond, âgé de quarante



quatre ans, Peintre, de Montpompé fermier, âgé de quarante huit ans, Broca, 20 et de
Julie Camille, âgée de trente cinq ans, Ardennaise, tous les quatre tenaient respectivement
à Montrejeau et nous garantis des parties contractantes
Lesquels ont déclaré que l'époux et le père de l'épouse ont signé avec nous le présent acte après lecture faite,
non la mère de l'épouse pour ne l'avoir pas requise

Ferdinand Lucome Lucome
Antoine-Antoine Antoine
Broca F. Montpompé Augustin

N° 69
Mariage
Catalzac
Blaise
(veuf)
A
Monferran
Catherine
Augustine

Republique Française
L'an Mil huit cent quatre vingt onze et le Vingt Sixième à huit heures et demie du Soir
Par devant nous Rogues Emile premier adjoint faisant par délégation spéciale les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil de la Commune de Montrejeau, Arrondissement de Saint-Gaudens,
Département de la Haute-Garonne.

Ont Comparu: Catalzac Blaise, veuf de Juliaque Marie, née Bordères, née à Bragnères
de Luchon, département de la Haute-Garonne, le trois octobre Mil huit cent quarante dix, ainsi
qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il nous a remis posteur en marge la mention qu'il a été
légitimé par acte de mariage du Vingt Sixième Mil huit cent quarante sept, professeur, demeurant
demeurant à Los Angeles (Amérique) et domicilié de droit à Montrejeau, département de la
Haute-Garonne, fils majeur de Catalzac Roges, commerçant, décédé à Bragnères de Luchon le onze
Décembre Mil huit cent quatre vingt neuf, y demeurant quand vivait, et de Carole Louise Jeanne, âgée
de soixante cinq ans, méridionale, demeurant à Bragnères de Luchon; procédant de consentement verbal de
sa mère sans devant Monsieur Blaise-Nicolas Comte-Bourgon, Notaire, à la résidence de Bragnères
de Luchon le Vingt deux Mai Mil huit cent quatre vingt onze.

Et Monferran Catherine-Augustine, née à Montrejeau, département de la Haute-Garonne
le premier Mai Mil huit cent cinquante huit, ainsi qu'il résulte de l'original de son acte
de naissance mis sous nos yeux, sans profession, y demeurant, fille majeure de Monferran